



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises d'insertion

Question écrite n° 50838

Texte de la question

M. Dominique Bussereau attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des entreprises d'insertion par l'economique. Si ces entreprises jouent un role important dans la lutte contre l'exclusion, leur developpement et leur efficacite risquent cependant d'etre entraves du fait de la baisse significative des aides de l'Etat a leur egard. En effet, l'aide publique moyenne par poste dans les entreprises d'insertion est passee de 71 000 francs en 1991 a moins de 50 000 francs en 1996. A cela se sont ajoutes plusieurs gels budgetaires. D'autre part, la federation representative des entreprises d'insertion propose de signer avec le Gouvernement un contrat d'objectifs visant a recruter 3 500 postes supplementaires sur la periode 1997-1999. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui preciser ses intentions en faveur des entreprises d'insertion - notamment en matiere d'aide financiere - et la suite qu'il entend reserver au projet de contrat d'objectifs propose par le Comite national des entreprises d'insertion.

Données clés

Auteur : [M. Bussereau Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50838

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2020